











# Marais autour de Kercabellec

 <b>Durée :</b>	3h45	 <b>Difficulté :</b>	Moyenne
 <b>Distance :</b>	12.91 km	 <b>Retour point de départ :</b>	Oui
 <b>Dénivelé positif :</b>	12m	 <b>Moyen de locomotion :</b>	A pied
 <b>Dénivelé négatif :</b>	11m	 <b>Région :</b>	Brière
 <b>Point haut :</b>	14m	 <b>Commune :</b>	Mesquer (44420)
 <b>Point bas :</b>	-2m		

## Description

**(D/A)** Quitter le parking de Kercabellec en enjambant l'étier par le pont routier et prendre aussitôt à droite, le chemin qui longe la rive gauche du port. Avant de rejoindre la mer, prendre à gauche le sentier qui suit la dune. Selon la marée, il est également possible de suivre la plage, jusqu'à la chapelle de Merquel.

**(1)** À partir de la chapelle, suivre le chemin côtier qui contourne la pointe. La jetée qui la prolonge est un lieu réputé lorsque la mer est grosse, pour la photogénie des vagues qui se fracassent sur l'ouvrage. En arrière, le plan d'eau reste calme pour les bateaux qui s'y abritent. Poursuivre en suivant la plage de Sorloc, et en sortir dans sa partie Sud. Suivre la route vers la gauche, sur environ 150m.

**(2)** Prendre à droite le chemin qui s'engage entre marais et le camping, et le suivre sur environ 1.3km. Ce sentier peut être inondé par endroit et par temps pluvieux, mais il est possible de passer sur les côtés pour éviter de se mouiller les pieds. Après avoir passé la passerelle, contourner le dernier bassin, et rejoindre un chemin non revêtu. Prendre à gauche pour rejoindre la route Quimiac-Kercabellec, et suivre celle-ci jusqu'au pont sur l'étier.

**(3)** Si la partie précédente était praticable sans détour, prendre à gauche en suivant la rive de l'étier. Sinon, inutile de poursuivre par ce chemin tant que les vases étalées sur les talus ne se seront pas végétalisées: sans couvert végétal, c'est une vrai patinoire. Poursuivre alors sur la route jusqu'au **(4)**, où débouche le sentier normal, lorsqu'il est praticable.

**(4)** Si vous avez choisi la boucle courte, rejoignez le parking du départ qui se situe à environ 200 m vers le Nord.

Si vous préférez accomplir la boucle complète, prenez à droite avant la première maison, puis à nouveau à droite pour suivre la route qui remonte vers le bourg de Mesquer. Prendre à gauche au carrefour suivant et poursuivre par l'aménagement cyclable, jusqu'au virage suivant.

**(5)** Avant le Clos du Moulin, prendre à gauche, le chemin qui s'avance dans le bois, puis le suivre vers la droite jusqu'à retrouver une autre route. Tourner à gauche et suivre cette route sur 500m. Prendre la deuxième à gauche pour rejoindre le village de Rostu.

**(6)** Si le domaine résidentiel voisin n'a aucun intérêt, le vieux village est assez remarquable avec ses petites maisons accolées. Prendre à droite au milieu du village pour descendre vers la fontaine, quelques dizaines de mètres avant de retrouver le marais. Elle est désormais incorporé à un soutènement de talus, qui a su toutefois la conserver dans son état originel. Prendre à gauche le chemin qui longe le marais, et le suivre jusqu'à retrouver la route.

**(7)** À la mare, prendre à droite, puis le chemin à droite après la salorge (hangar à sel) au toit en tuile.

**(8)** Le chemin de l'Étier de la Barre permet de rejoindre ce cours d'eau qui est aussi le débouché du Mès, petit fleuve côtier qui collecte les eaux d'une bonne partie du versant nord du coteau guérandais, et arrose tous les marais du Mès. Quelques pêcheries sont entretenues en ce lieu où la pêche à la civelle (petites anguilles) est encore pratiquée. Revenir quelques pas en arrière pour prendre le sentier qui part sur la droite en suivant les talus des marais. N.B. Par grande marée, le passage vers la dune de Rostu peut être inondé.

**(9)** Sur la dune de Rostu, un enclos peut être fermé temporairement. Il s'agit d'une mesure de protection d'un des rares lieux de reproduction du gravelot, qui niche à même le sol de la dune. Contourner les ganivelles par la plage, pour rejoindre l'extrémité de la route. Les traits de Merquel, Rostu et Pen Bé, sur la rive opposée, constituent des milieux rares et riches où les oiseaux viennent se réfugier et se nourrir selon l'état de la mer et la marée. Reprendre la route jusqu'à la grande salorge.

**(7)** Après avoir dépassé le magasin à sel (c'est une autre appellation du bâtiment, où l'on emmagasinait les récoltes), prendre le chemin à droite qui longe les salines, et le suivre jusqu'aux premières maisons de Kervarin.

**(10)** S'il la marée le permet, tourner à droite pour remonter vers le rivage. Suivre alors la plage jusqu'au port de Kercabellec. Sinon, revenir au village du départ par le route. C'est moins long, mais aussi moins intéressant pour terminer agréablement votre promenade au parking de Kercabellec **(D/A)**.

## A proximité

À part quelques sites de visites privées, Mesquer ne dispose pas de lieux de présentation de l'activité salicole. La coopérative Terre de Sel, à Guérande, regroupe les paludiers des deux bassins salicoles (Guérande et marais du Mès), et dispose d'infrastructures destinées à la découverte du marais. En saison, il est préférable de réserver.

La chapelle de Quimiac est une construction récente qui ne manque pas d'intérêt.

À quelques kilomètres, le petit port de Piriac est un lieu qui mérite d'être découvert.

Entre **(8)** et **(9)**, les anciennes salines avaient été transformées en bassins pour l'élevage des huîtres, mais cette activité n'est plus beaucoup pratiquée. Le Conservatoire du Littoral, qui a racheté nombre de ces marais, a commencé à remettre les salines en état. Ce lieu est également une réserve pour la reproduction des oiseaux : contentez-vous de contourner le site sans y pénétrer.

## Informations pratiques

Le paysage de marais que vous parcourez a été aménagé de la main de l'homme. Les talus qui entourent les bassins ostréicoles ou les salines sont constitués des vases et argiles des anciennes vasières. Ce milieu nécessite un entretien constant et le rechargement des digues par les alluvions apportées par la mer est continu. Aussi, les sentiers qui empruntent ces talus peuvent-ils être difficilement praticables en fonction des travaux effectués et de l'humidité du temps, sauf à faire preuve d'un sens de l'équilibre à toute épreuve! C'est actuellement le cas entre les **(3)** et **(4)** du circuit, et un passage par la route s'impose dès qu'il fait humide.

Les talus sont propriétés des marais qu'ils entourent. La présence d'un sentier n'autorise pas n'importe quel comportement, et le respect des lieux s'impose, pour conserver la pérennité des itinéraires. Tenez vos animaux en laisse, si vous en avez, et ne descendez pas dans les bassins. Vous risqueriez de vous faire rappeler à l'ordre par les exploitants.

Ce circuit peut se diviser en deux boucles de part et d'autre de Kercabellec, entre le départ/arrivée et le **(4)**.

Certaines parties peuvent être impraticables lors des plus hautes mers. Avant de partir, renseignez-vous sur l'horaire des marées, et adaptez votre heure de départ plus ou moins deux heures avant ou après la marée haute. Sinon, il est toujours possible de boucler par les routes et chemins plus dans les terres.

## Points de passages

- (D/A) : Parking de Kercabellec**  
N 47.410205° / O 2.464312° - alt. 2m - km 0
- 1 : Chapelle de Merquel**  
N 47.417567° / O 2.468502° - alt. 5m - km 1.02
- 2 : Baule de Merquel**  
N 47.415527° / O 2.469175° - alt. 4m - km 2.23
- 3 : Étier de Quimiac**  
N 47.406813° / O 2.476848° - alt. 3m - km 3.8
- 4 : Kercabellec**  
N 47.407866° / O 2.464741° - alt. 4m - km 5.17
- 5 : Le Clos du Moulin**  
N 47.403563° / O 2.459247° - alt. 11m - km 5.91
- 6 : Village de Rostu**  
N 47.40519° / O 2.446705° - alt. 10m - km 7.08
- 7 : Carrefour de la boucle**  
N 47.410009° / O 2.441969° - alt. 3m - km 8.39
- 8 : Chemin de l'étier de la Barre**  
N 47.411514° / O 2.440933° - alt. 2m - km 8.6
- 9 : Dune de Rostu**  
N 47.414227° / O 2.437742° - alt. 1m - km 9.75
- 10 : Kervarin**  
N 47.409341° / O 2.459434° - alt. 4m - km 12.16
- (D/A) : Parking de Kercabellec**  
N 47.41017° / O 2.464291° - alt. 3m - km 12.91